

PROJET D'AMÉNAGEMENT DU PARC ÉOLIEN DES MOULINS
PAR 3Ci ÉNERGIE ÉOLIENNE INC

DOCUMENT DÉPOSÉ AU
BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT

PAR RICHARD LAFLAMME, ing.

Le 8 octobre 2009

Monsieur le président,

Je suis résidant de Thetford Mines, ingénieur civil de profession, et maintenant pré-retraité. J'ai occupé le poste de directeur des Services techniques et environnement de la Ville de Thetford Mines pendant vingt ans.

Au cours de ces années, j'ai été impliqué dans les dossiers à caractère environnemental tels que la production et le contrôle de la qualité de l'eau potable, la collecte et l'enfouissement des déchets, la collecte des matières recyclables, la gestion d'un lieu d'enfouissement sanitaire, la gestion d'une station d'épuration et la protection de l'environnement d'une manière générale.

Les projets d'installation d'éoliennes sont des projets axés sur le développement durable et, à mon avis, toutes les régions doivent faire leur part pour la mise en place de projets d'avenir. Plusieurs lignes de transport d'électricité avec leurs pylônes sillonnent le Québec et créent des inconforts chez les propriétaires qui ont été contraints de les accueillir. À mes yeux, les éoliennes sont plus élégantes que les pylônes et leur implantation est plus respectueuse des propriétaires terriens puisque ceux-ci reçoivent des compensations.

Le promoteur a confié à SNC-LAVALIN Environnement, une firme reconnue mondialement, le mandat de préparer l'étude d'impact sur l'environnement. Ces projets sont soumis à des normes très sévères et les responsables des divers ministères ont la responsabilité de s'assurer qu'elles sont respectées.

Les impacts des projets de cette nature sur l'environnement et les communautés sont de plus en plus documentés et les exigences à respecter par le promoteur sont élaborées pour les réduire le plus possible.

Il n'y a pas de doute que ces structures sont imposantes et impressionnantes. Ayant eu l'occasion de me tenir près de quelques éoliennes dans la région de Cap-Chat, j'ai pu constater que le bruit généré était très faible. De plus, je suis convaincu que les risques pour l'environnement, la faune et la population en général sont très acceptables.

Après avoir assisté aux diverses rencontres d'information tenues dans le cadre de projet, d'avoir lu les rapports du consultant et effectué quelques recherches personnelles sur internet je suis en faveur de la réalisation du Projet d'Aménagement du Parc Éolien des Moulins.

Richard Laflamme, ing.